



Ecole Primaire Jean d'Ormesson  
1 place Simone VEIL  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS  
☎ 04 67 07 86 13  
✉ ce.0342413n@ac-montpellier.fr

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°3- 3 Juin 2025

Année 2024/2025

### Présents :

Enseignants : Mme SANCHEZ-ROMERO, Mme MASOUY, Mme VIDAL, Mme DADONE, , Mme BOYER, Mme DEVAUX, Mme TOFFOLI, Mme DAUDE, Mme DESREMAUX, Mme MESLEM, M. MICHEL, Mme VALLADE, M. DUFFIEUX , M.ROBERT

Parents élus : Mme SANCHEZ, Mme EL GHRABLI, M. LEBRUN

Représentants Mairie : Mme BESSONE, M. MARTINEAU

### **1. Suivi des travaux**

Les questions sur les travaux restées sans réponse à l'issue du second conseil d'école sont représentées. M. MARTINEAU indique que compte-tenu du blocage du budget Municipal et de l'attente de sa validation par la Cour des Comptes régionales, tous les travaux nécessitant une dépense importante sont en suspens et aucune réponse ne peut-être donnée quant au délai de réalisation.

Sont rappelés

- Problème de porte et d'accès à l'école toujours présent : la porte ne ferme toujours pas correctement, et le bloque-porte ne fonctionne pas. Le problème est connu des services techniques, des études sont en cours. Le directeur souligne qu'il s'agit d'un problème de sécurité essentiel qui persiste maintenant depuis plusieurs mois. Une fiche RSST sera réalisée et transmise au Rectorat.
- Problème de code à l'entrée. Le code utilisé pour rentrer dans l'école est connu de nombreux élèves et un changement de code ne résoudrait le problème que provisoirement puisque les élèves observent le code tapé lorsqu'ils sont en sortie. Il a déjà été demandé que ce système soit remplacé par un système de badges qui serait beaucoup plus sécurisé et répondrait aux consignes Vigipirate toujours actives. Ce système est estimé trop coûteux par la Mairie et un remplacement par un système de clés serait envisagé. Ce problème persistant et impactant lui-aussi la sécurité des élèves, une fiche RSST sera consignée.
- Rénovation sol cour maternelle : un devis a été réalisé pour sa suppression. On ne sait pas s'il sera juste supprimé ou remplacé. Aucune date sur la réalisation des travaux.

- Ombrières dans la cour élémentaire : le budget a été voté en Conseil Municipal mais les dépenses sont bloquées. Il est donc impossible de savoir si et quand ces travaux seront réalisés. Le directeur demande à ce que l'équipe pédagogique soit à minima informée de la solution technique retenue.
- Revêtement sol cour élémentaire : depuis plusieurs années, le conseil d'Ecole demande à ce que le sol de la cour de l'élémentaire soit repeint pour limiter la forte réverbération qu'il génère. Rien n'est envisagé à court terme.
- Extension de la cour maternelle : Mme BESSONE indique que des devis ont été faits mais que ces travaux sont en suspens en ce moment. Le directeur rappelle que l'équipe enseignante a demandé à être associée à ce projet de manière à ce qu'il puisse répondre à ses besoins, notamment pour pouvoir utiliser ce lieu dans le cadre du dispositif « Ecole Dehors ». Mme MORTIER, responsable des travaux, devait prendre contact avec l'école mais cela n'a pas été fait jusque-là. Le directeur insiste à nouveau sur cette nécessaire concertation.
- Horaires dépose-minute : le nouveau panneau avec les horaires modifiés a été réalisé par la SERM et devrait être posé prochainement.
- Sécurisation passage piéton angle école : un point avec la SERM et Mme MORTIER doit être réalisé mais les solutions sont limitées dans la mesure où des potelets sont déjà installés
- Pose du panneau d'affichage non réalisée : le panneau est prêt depuis le 1<sup>er</sup> trimestre, Mme BESSONE se renseignera pour savoir pourquoi il n'a toujours pas été installé.
- Pose d'un rideau pour coin sensoriel : le devis est fait depuis septembre 2024, nous ne savons pas s'il a été validé.
- Fixation du vidéoprojecteur dans la salle polyvalente : une entreprise privée doit réaliser ce type de travaux, nous ne savons pas si ces travaux seront inscrits au budget et réalisés.
- Remplacement des ordinateurs Mairie défectueux : le parc informatique de l'école date de 2019 et commence à devenir obsolète. Un ordinateur (classe FRAISE) est en panne depuis le mois de Mars. La Mairie est interrogée sur le renouvellement de ce parc et l'existence d'un plan échelonné. Les représentants Mairie l'ignorent.

## **2. Bilan année scolaire et projets**

Le directeur remercie l'équipe pédagogique pour les nombreux projets qui ont rythmé l'année scolaire et ont permis aux enfants de motiver leurs apprentissages.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer :

- Six classes-découvertes pour l'école élémentaire : 4 classes de neige, 1 classe à Malibert et 1 classe voile en cours
- Un projet chorale qui concerne l'ensemble des classes de l'élémentaires qui a donné lieu à deux spectacles au Chai du Terral les 15 et 16 Mai. A ce propos, il semblerait que des vidéos du spectacle aient été diffusées sur les réseaux sociaux. Il est donc rappelé que les prises de vue réalisées dans

un cadre scolaire sont tolérées en usage privé mais qu'il est strictement interdit de les diffuser, conformément au respect du droit à l'image.

- Un projet artistique poterie, avec intervenant extérieur, Laurent HUET, pour l'ensemble des classes de maternelle et 4 classes de l'école élémentaire.

EN EPS, les cycles prévus et annoncés lors du premier conseil d'école, ont pu être suivis : rugby avec le MHR, Hand-Ball avec le club de Villeneuve-Les-Maguelone, Tennis avec le Tennis-Club de Saint Jean, Gymnastique avec le club de Saint Jean, Judo avec le club de Saint Jean. Toutes les classes de l'école maternelle ont également participé à un cycle de danse, en collaboration avec l'ASCL et qui a donné lieu à un petit spectacle dans la cour de l'école le Mardi 3 Juin.

Les classes de CM1/CM2 ont également suivi un cycle athlétisme, animé par des éducateurs sportifs de la Ville, qui s'est terminé avec une journée-rencontre de l'ensemble des CM1 et CM2 des 4 groupes scolaires et d'une classe de 6<sup>ème</sup>. Nous tenons à remercier, Marc FERRE, initiateur de ce projet pour l'organisation qui a ravi toutes les personnes présentes.

Le dispositif « Ecole dehors » est très implanté dans l'école et son déploiement s'opère dans différentes classes (10) grâce à la proximité du parc de la Peyrière et à la mise à disposition par la Mairie d'heures spécifiques de Corinne BONNIOL, animatrice spécialisée Ecologie. Toute l'équipe apprécie ce parcours et compte sur une prolongation de cet investissement. Nous avons appris que Mme BONNIOL n'interviendrait plus l'année prochaine. La Mairie est interrogée sur son remplacement. M. MARTINEAU confirme la volonté de la Mairie de poursuivre l'accompagnement de ces projets mais ne dispose pour l'instant pas de personnel disponible maîtrisant ces compétences. Une recherche de solution est en cours, avec la possibilité éventuelle de faire appel à des intervenants extérieurs et animateurs de la Maison de la Nature. Pour mettre en valeur tous les travaux réalisés dans ce cadre, un marché aux connaissances est programmé le Mardi 17 Juin au Parc de la Peyrière. Les élèves de chaque stand animeront des ateliers autour de leurs découvertes au cours de l'année et les présenteront aux autres élèves qui circuleront sur les stands.

Des sorties culturelles et pédagogiques ont été réalisées dans plusieurs classes au Planétarium, à Planet Océan, au musée Lattara de Lattes...

Des actions en collaboration avec la Médiathèque ont été réalisées par de nombreuses classes (ateliers d'écriture, ateliers scientifiques, ateliers littéraires, opération « Partir en Livre »). Les enseignants concernés soulignent la richesse des propositions et remercient la Médiathèque pour leur qualité.

Des sorties de fin d'année ont été organisées pour les classes de maternelle : au parc des Dinosaurés à Mèze pour deux classes, au Petit Paradis à Vendargues pour 3 autres.

Les membres du Conseil d'Ecole remercient la Mairie pour les subventions conséquentes qui permettent la réalisation de ces projets. Ils soulignent également l'importante participation de la Coopérative Scolaire qui justifie les enjeux d'une participation massive de l'ensemble des parents à l'appel à cotisation lancé en début d'année.

Enfin l'équipe pédagogique remercie l'Association de Parents d'Elèves pour les dons régulièrement faits à l'école suite aux actions menées dans l'année et qui permet une alimentation conséquente de la Coopérative Scolaire.

Une soirée de fin d'année est organisée pour les élèves de GS, sous la responsabilité de leurs parents, à Badaboum le Mardi 10 Juin. Au cours de cette soirée, un diplôme de fin de scolarité maternelle sera remis à chaque élève.

Une Grande Lessive viendra également clore l'année scolaire le Mardi 24 Juin de 16h45 à 17h45. L'objectif de cet événement est de mettre en valeur les différentes réalisations plastiques des élèves et de permettre aux parents de tisser du lien avec l'école. De 16h45 à 17h45, les parents pourront circuler, avec leurs enfants qui seront sous leur responsabilité, dans les cours de récréation et les couloirs des écoles maternelle et élémentaire. Il sera demandé aux parents ce soir-là, dans la mesure de leurs possibilités, de ne pas laisser leur enfant à l'accueil puisque les activités organisables sur le temps périscolaire seront très limitées. Le tirage de la tombola organisée par l'Association de Parents d'Elèves sera réalisée à la fin de cette manifestation.

### **3. Prévisions rentrée 2025**

A ce jour, et sans tenir compte des commissions à venir ou d'éventuels départs non signalés, les effectifs sont les suivants :

PS : 42	CP : 35	CM1 : 51
MS : 40	CE1 : 45	CM2 : 34
GS : 49	CE2 : 40	

Ces chiffres correspondent à 131 élèves en maternelle, soit une moyenne de 26,2 (5 classes)  
205 élèves en élémentaire, soit une moyenne de 22,8 (9 classes)

Pour un total de 336 élèves soit une moyenne de 24 (même nombre d'élèves que l'année précédente à la même époque).

Ces effectifs laissent apparaître un déséquilibre entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La moyenne élevée en maternelle ne permet pas de respecter la limitation de 24 élèves en classe de GS et réduit les capacités d'accueil des inscriptions pendant l'été et durant l'année scolaire.

La création d'une classe de GS/CP semble donc pertinente pour préserver des capacités d'accueil dans tous les niveaux, et permettrait de respecter le maximum de 24 élèves pour les classes de GS, CP, CE1 (préconisations ministérielles). Toutefois, ce type de classe nécessite la présence d'une ATSEM, qui est un personnel employé par la Municipalité. La Mairie est donc interrogée sur la possibilité d'un sixième poste d'ATSEM sur l'école à la rentrée 2025. M. MARTINEAU explique qu'une ATSEM avait été affectée sur Louise Michel pour accompagner une classe de GS/CP en 2024/2025 mais que le budget prévisionnel prévoyait sa suppression. Une fois la réponse obtenue de la part du préfet sur le budget, la création d'un poste supplémentaire pourrait éventuellement être validée par un Conseil Municipal si la proposition y était présentée.

Suite à un vote en Conseil Municipal, le budget pour les achats de fournitures scolaires a été relevé à 48 € par élève.

Un budget de 600 € « Ecole inclusive », destiné à l'achat de matériel spécifique pour les élèves à besoin particulier, a également été décidé. La Mairie précise qu'il sera mis à disposition des écoles sur dossier à hauteur de 600 € par école. Le directeur fait remarquer que les autres groupes scolaires de la Commune disposeront d'un budget de 1200 € puisqu'ils sont composés d'une école maternelle et d'une école

élémentaire et demande à ce que, par souci d'équité, l'école Jean d'Ormesson bénéficie de 1200 € également. Mme BESSONE et M. MARTINEAU feront remonter la demande auprès de M. le Maire.

Les nouveaux parents ont été reçus à l'école le Lundi 2 Juin à 17h30 à l'école pour une présentation de l'école, de son fonctionnement et sa visite.

Une visite des enfants de la crèche est également prévue le Vendredi 27 Juin.

La rentrée aura lieu le Lundi 1er Septembre aux horaires habituels. Une rentrée échelonnée est envisagée pour les PS avec un accueil par groupe de 8h30 à 10h ou 10h à 11h30 pour les journées du Lundi 1 et Mardi 2 Septembre. L'accueil se fera aux horaires traditionnels dès le Jeudi 4 Septembre. Les parents seront prévenus dès le 2 Juin des horaires d'accueil de leur enfant sur les deux premières journées. Il est rappelé que seuls les parents de PS peuvent demander une dérogation pour garder leur enfant l'après-midi, dans un souci de progressivité de l'adaptation. Cette dérogation n'est pas figée dans le temps et doit aboutir à une scolarisation à temps plein au cours de l'année.

Les classes ne sont pas encore constituées mais le seront au cours du mois de Juin. Elles ne seront pas communiquées avant le Vendredi 29 Août car des ajustements (et donc changements) sont souvent nécessaires en fonction des dernières inscriptions durant l'été. Nous rappelons que la constitution des classes est réfléchiée en conseil des maîtres et est guidée par un souci de mixité et d'hétérogénéité.

Le directeur remercie Mme BESSONE et M. MARTINEAU pour leur présence. Il remercie également les parents élus pour leur implication au cours de l'année et les invite à la poursuivre l'année prochaine.

En l'absence de question supplémentaire, la séance est levée.

Secrétaire de séance :

M.ROBERT